

5 décembre 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance spéciale du programme des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020, du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le cinquième (5^e) jour de décembre 2017 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : monsieur le maire, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Simon Valcourt, René Martin, Audrey Lussier, Thomas Fortier-Pesant et Ginette Daviau, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, M. Richard Veilleux.

Le conseiller Michaël Bernier est absent.

Mme Carole Thibeault, directrice générale, est également présente.

À vingt heures trente-cinq (19h35), M. Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance d'adoption des dépenses en immobilisation du conseil.

17-12-238

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2018-2019-2020;
4. Période de questions portant exclusivement sur les dépenses en immobilisation 2018-2019-2020;
5. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

17-12-239

**ADOPTION DU PROGRAMME DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION:
2018-2019-2020**

Conformément à l'article 953 du Code Municipal, un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 a été préparé.

Pour l'an 2018	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2019	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2020	Voirie :	225 000 \$

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme des dépenses en immobilisation 2018-2019-2020.

ADOPTÉE

5 décembre 2017

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT
EXCLUSIVEMENT SUR LE PROGRAMME DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2018-2019-2020**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

17-12-240

LEVÉE DE LA SÉANCE

À dix-neuf heures trente-sept (19h37), il est proposé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce (^e) jour de _____ 2017.

Richard Veilleux, *maire*

Carole Thibeault, *directrice générale
et secrétaire-trésorière*